

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Cultures marines (fonctions de matelot)

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Être titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité.
- Avoir 16 ans au moins le jour du dépôt de sa demande de certificat

EXAMEN

- Attestation d'acquisition du module CM-1 (cultures marines 1)
- Certificat de marin-ouvrier aux cultures marines de niveau 1, sans équivalence de niveau de qualification, délivré par le Ministère de l'Environnement, par le biais de la Direction Interrégionale de la Mer
- Pas de possibilité de validation partielle
- RS : 876 – Certif Info : 69529

UN TREMPLIN POUR...

- Exercer des fonctions de matelot sur les navires armés aux cultures marines
- Accéder au niveau supérieur (marin-ouvrier 2)

QUELQUES CHIFFRES (1)

- 100 % de réussite à la validation du certificat en avril 2022 (10 reçus sur 10 présentés)
- 100 % : taux de persévérance (2) en formation
- 6 mois après la formation :
10 % en poursuite d'études
90 % sur le marché de l'emploi dont :
- 100 % en emploi

TARIFS (1)

- Formation 370€, possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Christine BEGIN, la faisabilité selon le handicap



MFR_PLUS_CERTIFICAT_DE_MARIN_OUVRIER_NIV_1

SITE DE FORMATION

MFR CHALLANS
02 51 68 21 49
mfr.challans@mfr.asso.fr
www.mfrchallans.fr

CERTIFICAT DE MARIN OUVRIER AUX CULTURES MARINES DE NIVEAU 1

sur **23**
heures

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Avril – juin et septembre - octobre
- 4 à 6 sessions par an
- 18 heures en centre et 5 heures en espace aquatique



RYTHME DE LA FORMATION

- Formation étalée sur 1 semaine
- 3 jours en centre
- Sessions en centre sur les mortes eaux



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation continue adulte

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

Le cursus de formation est constitué de la formation formation sécurité pour les personnels embarqués sur des navires armés à la petite pêche ou à la pêche côtière de longueur inférieure à 12 mètres.

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Survivre en mer en cas d'abandon du navire
- Réagir en cas de chute d'un homme à la mer
- Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à l'incendie
- Lutter contre les incendies et les éteindre
- Être capable d'exécuter une action d'assistance à une personne en réalisant les gestes élémentaires de secours
- Identifier les principaux risques et dangers liés aux activités des petits navires de pêche
- Distinguer les différentes responsabilités de chacun des intervenants sur le navire

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Techniques individuelles de survie : 8h (dont 5h de pratique)
- Prévention de l'incendie et lutte contre l'incendie : 4h (dont 2h de pratique)
- Prévention et secours civiques de niveau 1 : 7h de pratique
- Prévention des risques à bord : 4h

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES (1)

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire

Numéro siret : 786 390 211 000 13

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52850105985 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément